



14ème législature

Question N° : 73039	De M. Élie Aboud (Union pour un Mouvement Populaire - Hérault)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique >ordre public	Tête d'analyse >police et gendarmerie	Analyse > armes de service. statistiques.
Question publiée au JO le : 27/01/2015 Réponse publiée au JO le : 01/11/2016 page : 9157		

Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la question de l'équipement des forces de l'ordre, police et gendarmerie. En effet, dans les circonstances actuelles, il convient de répertorier précisément le type et le nombre d'armes dont elles disposent, afin de faire face à la menace terroriste. Il lui demande donc de bien vouloir lui apporter les données qu'il peut rendre publiques.

Texte de la réponse

Les forces de police et de gendarmerie sont équipées de plusieurs types d'arme. En premier lieu, un pistolet automatique de calibre 9 mm équipe tous les policiers et gendarmes. Ils disposent en plus, en fonction des unités ou services auxquels ils appartiennent, d'armes d'autres calibres pour faire face aux différentes menaces. Ils sont notamment dotés de plus de 20.000 pistolets mitrailleurs 9 mm de différents types (Beretta, HK UMP, ...), de 42600 fusils mitrailleurs 5,56 mm (FAMAS, HK G36...), de 1500 fusils de précision 7,62 mm et de 11200 fusils à pompe.